Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 18 (1971)
Heft: 3

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Activité 1970 et projets de la Commission romande d'information

Après une période de mise en train il semble bien que la Commission romande d'information a trouvé maintenant la formule et le rythme de travail qui font d'elle l'organe représentatif de la Suisse romande dans le domaine de l'information P.C.
Composée en effet — rappelons-le — des chefs des services cantonaux PC et des représentants des sections de l'USPC, elle permet à la fois une prise de contact fructueuse entre les intéressés et une unité de vues dans les actions à entreprendre.

Contacts avec les organes directeurs de l'USPC et de l'OFPC

Ceci explique la confiance et l'appui que les organes directeurs de l'USPC, d'une part et ceux de l'OFPC d'autre part veulent bien témoigner à la CRI. C'est ainsi que le statut de la CRI la reconnaissant comme un organe officiel de l'USPC a été admis unanimement lors de l'assemblée du Comité central tenue le 5 mai 1970 à Soleure.
La CRI jugeant utile d'appliquer en contre-partie la «politique de présence», cela par le truchement de pas mal de ses membres qui participent activement aux travaux du comité central et de plusieurs des commissions de l'USPC. L'OFPC étant par ailleurs tenu régulièrement au courant de nos diverses activités, de même que les membres romands au comité central de l'USPC qui reçoivent copie de tous les documents émanant de la CRI.
Tout ceci étant, et le rôle dévolu à la CRI dans la vaste croisade qui se développe en faveur de la PC étant pleinement reconnu, notre organisme est d'autant plus libre pour dire, écrire et entreprendre ce qui paraît être le plus judicieux afin de promouvoir la protection civile en terre romande. Et cela dans les divers secteurs ci-dessous.

Service romand de presse (SRP)

Le Service romand de presse ne constitue pas — loin de là — la seule raison d'être de la CRI, mais elle en est un élément important. Et un élément qui est bien au point à l'heure actuelle, puisque tout au long de l'année *22 bulletins de presse* ont été diffusés à l'ensemble des journaux romands, quotidiens, périodiques ou spécialisés. Les textes de ces bulletins émanent pour la plupart de la centrale de presse de l'USPC, et traduction en est faite dans l'optique romande. Certains bulletins, par contre, sont rédigés par la CRI et touchent des sujets se rapportant plus spécialement aux cantons d'expression française. A noter que les bulletins du SRP sont envoyés à un grand nombre de personnalités à titre d'information (une liste de 120 personnalités a été établie à cet effet par les membres de la CRI).

Revue «Protection civile — Zivilschutz»

La place réservée aux textes en français à de quoi nous satisfaire, et mois après mois la chronique *«Nouvelles des villes et cantons romands»* s'efforce de donner une image vivante de la PC en Romandie.
La CRI a pris quelques positions formelles en ce qui concerne la revue de l'USPC, qui s'énoncent ainsi:
a) cette revue, qui est la «carte de visite» de la protection civile, doit se suffire à elle-même, et sa fusion avec un journal d'un groupement militaire est à exclure.
b) «Protection civile» doit rester un moyen de faire pénétrer la notion de PC dans les plus larges couches de la population, et ne doit donc pas être réservée exclusivement aux cadres.
c) Sa présentation actuelle répond aux nécessités, et le «perfectionnisme» helvétique ne semble pas devoir être appliqué dans ce cas.

Radio-TV

Aucune émission importante n'a été diffusée en 1970, mais ici et là des flashes touchant à certains aspects de la protection civile ont été transmis par la radio et la TV.

Films

a) Eaux en furie

La première de ce film a eu lieu à Berne, et les membres de la CRI invités à cette présentation ont pu se rendre compte de son intérêt pour les populations intéressées (protection des barrages, mesures de sécurité, alarme-eau et interventions de la PC en cas de rupture).

b) «Alerte à la radio-activité»

Le comité central de l'USPC n'ayant pu prendre en considération dans l'immédiat les demandes de plusieurs sections romandes, à savoir que le 4e film à mettre en chantier soit axé sur le secourisme, les premiers travaux ont été entrepris sur le thème «Alerte à la radio-activité».
Deux membres de la CRI, Roger Parisod et le président, font partie de la commission chargée de la réalisation de ce film, et d'emblée ils ont mis l'accent sur la nécessité d'établir une collaboration avec les organes suisses s'occupant de ces problèmes. Ce qui a été admis sans autre et est devenu une réalité.

Expositions

L'association genevoise PC a participé à l'exposition mise sur pied à Genève à l'occasion du 100e anniversaire de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, en installant un stand où une abondante documentation a été remise aux visiteurs. La CRI a tenu séance à Genève à cette occasion — dans un PC de la ville — et ses membres ont pu visiter ladite exposition.
Parmi les projets de la CRI, et après la grande réussite de l'exposition organisée par la section vaudoise dans les Grands Magasins Innovation à Lausanne (janvier 1971), on signale d'ores et déjà l'appui donné à une série d'autres expositions prévues dans les principales villes romandes.

Colloque sur l'information

Le principal souci des membres de la CRI a été, l'an dernier, l'organisation d'un «colloque sur l'information» qui a réuni une soixantaine de participants à Lausanne le 28 octobre 1970. Prévu selon une formule nouvelle, laissant large part à la discussion, ce colloque a permis d'entendre des exposés de MM. W. Koenig, directeur de l'OFPC et G. Bise, chef de la section information, alors que des «animateurs» ont introduit les quatre sujets suivants: Relations publiques et PC, la presse au service de la PC, le chef local et l'information, jeunesse et PC.
Malgré un certain nombre d'imperfections auxquelles il sera facile de remédier, cette réunion répondait à un besoin et elle a permis à de nombreux responsables de la PC romande d'exposer leurs idées sur les sujets portés au programme. Un résumé des discussions a été rédigé et envoyé à tous les participants. Il a suscité un grand intérêt, même au-delà de nos frontières. Toutefois, ce colloque, pour trouver sa véritable justification, devra avoir une suite, et la CRI s'y emploie.

Séances, délégations et visites

Quatre séances plénières ont tout juste suffi à liquider les nombreux problèmes relevant de la CRI, dont une d'une journée prise en charge par les divers organes PC genevois. Ce qui a permis aux membres de la CRI de constater l'appui que lesdits organes trouvaient auprès des autorités genevoises, à tous les échelons. Le président de la CRI a

été associé à plusieurs manifestations dans divers cantons, et entre autres à l'inauguration de l'*Unité chirurgicale protégée de l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel.*
Très belle réalisation qui fait honneur aux initiateurs et à tous ceux qui ont entrepris les études et l'aménagement de cette «UCP». L'occasion a aussi été donnée au soussigné de montrer l'activité de la CRI lors de l'*assemblée des présidents des sections cantonales à Olten,* et force est de dire que la formule romande (chefs de services cantonaux et représentants des sections) a été considérée comme remarquable!

Echange de documents

Un des buts de la CRI étant de permettre à ses membres de connaître ce qui se fait au-delà de leurs frontières cantonales, un échange de documents et d'articles de journaux se poursuit activement via le président ou directement. Ce qui est apprécié par tous les intéressés.

Et maintenant... 1971

Ainsi que ce rapport permet de le constater l'activité de la CRI a été intense tout au long de l'an dernier et cela implique pour 1971 de poursuivre cette marche en avant.
Pour cela nous devons pouvoir compter sur tous les appuis qui nous ont été accordés en 1970. Et c'est pour nous une occasion de remercier l'USPC et ses sections romandes pour leur précieux et indispensable appui financier.
Toutefois, et alors que la CRI examine et met au point son programme 1971, il est nécessaire de rappeler que *le travail pratique d'information doit être mis en train et appliqué dans le cadre des cantons,* cela en parfaite collaboration entre les services officiels et les sections USPC, et selon les us et coutumes des cantons intéressés.
La CRI restant naturellement à disposition des uns et des autres et étant toujours «disponible» pour ceux qui auront recours à elle. Cela par l'entremise soit du président, soit des membres qui sont sur place et qui doivent être considérés comme de précieux conseillers.
Ces membres que le Président soussigné tient à remercier pour la confiance et l'amitié qu'ils veulent bien lui témoigner. Le tout faisant de la CRI «une équipe remarquable»!

Le Président de la CRI

J. Chevalier

Genève

Un certain nombre de documents nous ont été fournis par les responsables de la protection civile genevoise, à l'échelon cantonal ou à celui de la ville de Genève, qui possède son propre service PC, alors que dans les autres villes et communes du canton, ce sont les administrations municipales et les chefs locaux qui — pour le moment — accomplissent un travail qui devient de plus en plus absorbant.
Nous donnons donc un aperçu de ces divers documents.

Service cantonal

Il ressort du rapport d'activité du Service cantonal de la protection civile — dirigé par M. Ernest Reymann, qui est en même temps chef cantonal — les principaux points suivants:
Généralités: La phase de réalisation de la PC genevoise, qui avait débuté en 1967, s'est poursuivie en 1970, avec principalement le développement de l'instruction, les livraisons de matériel et les constructions d'abris privés et dispositifs.
Le service comptait au 1er janvier 1971 30 employés, dont la majeure partie à la section de l'instruction (Genève, rappelons-le, n'a que des instructeurs permanents).
La commission consultative n'a pas tenu de séance en 1970, alors que la commission d'experts a été dissoute, sa tâche étant terminée.
Constructions: 275 groupes d'abris privés pouvant contenir 15 839 personnes et représentant fr. 1 141 330.— de subventions cantonales ont été construits. A la fin de l'an dernier, *187 585 places d'abris* étaient à disposition de la population dans les 14 communes astreintes à la PC. Parallèlement aux abris privés, plusieurs communes ont profité de constructions publiques et particulièrement d'écoles pour réaliser *des dispositifs,* qui sont déjà en grand nombre sur l'ensemble du canton. Il s'agit de postes de cdmt. aux divers échelons, de postes sanitaires de secours, de postes sanitaires, de locaux d'attente pour le personnel, en particulier pour SPG, pionniers et pour le matériel, et des réserves d'eau. Plusieurs de ces dispositifs sont en construction à l'heure actuelle.
Instruction: Le moins que l'on puisse dire c'est que le Centre d'instruction de Bernex n'a pas chômé en 1970, si l'on se réfère au tableau des cours et rapports qui ont été organisés tout au long des semaines. Il s'agit de cours très variés, d'introduction ou de cadres (chefs d'îlots, chefs de groupes sanitaires ou SPG) pour comptables. Quant aux rapports, ils ont permis des prises de contact avec les chefs communaux, les chefs OPE et les chefs de matériel. A noter encore l'organisation à Bernex d'un cours fédéral pour instructeurs cantonaux des cadres SPG.
En tout: 57 cours et rapports, 223 jours de cours et 2071 participants. Une remarque intéressante, au début des cours d'introduction, moins de 5 % des participants possédaient des notions de secourisme, et l'on voit vite combien lesdits cours sont bénéfiques pour les intéressés puisque tous ont eu l'occasion de connaître à fond tout ce qui se rapporte aux premiers secours.
Des *exercices de 2 jours* (cours de répétition) ont eu lieu pour la première fois dans le cadre des 14 communes astreintes, sous la direction des chefs communaux, et avec l'aide de 7 instructeurs permanents.
A cela il faut encore ajouter *70 autres cours* qui ont eu lieu au Centre de Bernex à l'intention du personnel de la Compagnie Générale de Navigation, du musée, de l'inspectorat du service du feu pour les responsables des homes d'enfant, de l'université, des infirmiers et infirmières de l'Hôpital cantonal et de plusieurs cliniques, et pour des aides familiales.
Mais cela n'est pas tout, car il y a eu aussi des cours pour les employés de la formation professionnelle, pour les recrues du poste permanent et de la gendarmerie, pour les élèves de l'école d'horticulture, pour des sourds-muets et pour le TCS (premiers secours).
180 personnes d'entreprises diverses ont pris part à sept cours hors-prescriptions touchant la lutte contre le feu et le secourisme, alors que 651 fonctionnaires cantonaux ont appris les rudiments des disciplines ci-dessus (pendant ½ journée).
Enfin 18 séances de commissions, de conférences et visites à l'intention de sociétés et groupements divers ont permis à de nombreuses personnes de connaître le Centre de Bernex.
Et si nous avons tenu à fournir tous ces renseignements, c'est pour montrer que la protection civile n'a pas de limites, et qu'elle doit être familière à chacun. Un Centre comme celui de Bernex permettant seul de réaliser cet impératif.
Notons encore un détail matériel, mais qui a son importance... puisqu'il s'agit de préciser que 10 491 repas ont été servis au restaurant du Centre.
Matériel: Un matériel important est réparti dans les divers organismes comprenant 45 assortiments pour la lutte contre le feu (avec donc 45 motopompes de 1400 l/min), à quoi il faut ajouter 51 motopompes de 400 l/min, 705 assortiments pour gardes d'immeubles, 71 assortiments pour dégager des abris, 6 assortiments de pionniers, 33 pour postes sanitaires, 5000 bottes et 5000 sacs en jute.
Et le directeur du SCPC termine son rapport en signalant que *4500 personnes sont actuellement instruites,* à disposition du canton, des communes et des entreprises.
Il ajoute que malgré le manque de cadres, et grâce au travail et à la collaboration des chefs communaux, le SCPC a réussi à promouvoir une organisation déjà capable d'intervenir en cas de catastrophe et de guerre.

Cours à Bernex en 1971

Voyons encore ce qui a été prévu pour les mois qui viennent, le chef de la section instruction M. Roger Pelletier nous donnant les précisions suivantes.
L'élaboration d'un plan de cours pour une année doit tenir compte de plusieurs impératifs tels que la répartition judicieuse des effectifs en sanitaires, sapeurs-pompiers, pionniers et chefs

d'immeubles ainsi que la distribution de ces effectifs, soit à l'organisme cantonal, soit aux organismes communaux et aux 120 établissements astreints à la protection civile.
Il en va de même pour la formation des cadres qui seront responsables de groupes et de sections lors des exercices de deux jours dénommés cours de répétition.
Dans le domaine de l'instruction il s'agit également de tenir compte de la disponibilité des instructeurs permanents dont quelques-uns sont astreints au service militaire.
Pour 1971, la liste des cours comportent trois points importants à signaler:

1. l'augmentation, par rapport à 1970, du nombre des cours d'introduction en faveur du personnel des OPE;
2. la formation des premiers chefs de groupes pionniers;
3. la formation des premiers chefs de sections sapeurs-pompiers.

Pour les OPE nous avons en effet porté le nombre des cours d'introduction à huit contre quatre en 1970. D'une part il faut augmenter les effectifs des OPE dont une partie du personnel a déjà suivi un cours en 1969, et d'autre part, il y a lieu d'instruire le personnel des établissements qui n'ont pas encore envoyé de monde à Bernex, mais dont les chefs ont terminé les plans du dispositif OPE et commandé le matériel prescrit.
En ce qui concerne la formation des chefs de groupes pionniers et les chefs de sections sapeurs-pompiers, nous sommes heureux d'avoir pu inscrire ces cours sur le calendrier 1971.
Nous sommes conscients que 1971 sera une année chargée, mais nous sommes persuadés que tout doit être mis en œuvre pour obtenir le plus rapidement possible une protection civile opérationnelle pouvant disposer de son personnel et de ses cadres nécessaires.

Nouvelles de la ville de Genève

Enfin, M. Roger Jourdan, chef du service municipal PC et chef local-adjoint (le chef local étant M. Roger Méroz), veut bien faire le point en ce qui concerne plus particulièrement la ville de Genève.

Constructions

Le dispositif Geisendorf, poste de commandement de secteur et de stationnement pour un détachement d'intervention à 3 sections est en voie d'achèvement et sera disponible en automne 1971.
Deux anciens postes sanitaires de secours ont été rénovés en 1970. La rénovation des deux autres installations vient de débuter et sera vraisemblablement achevée en automne 1971.
La ville de Genève disposera donc, à cette époque, de quelque 350 lits prêts en permanence.

Instruction

La ville de Genève a organisé onze exercices de deux jours en 1970 pour environ 450 personnes. Ces exercices étaient dirigés par le personnel du Service de la protection civile qui s'était fixé comme but de tester l'efficacité de l'organisme en cas d'intervention réelle, à savoir:

1. Aptitude des personnes incorporées à sauver et à secourir.
2. Préparation et distribution de la subsistance.
3. Organisation des transports.

Les résultats ont été pleinement satisfaisants et la direction des cours a pu se persuader qu'un engagement de l'organisme est d'ores et déjà possible malgré quelques imperfections dues à une instruction trop hâtive mais compensée par la bonne volonté et le sens de l'improvisation propre aux Romands.

En 1971, la ville de Genève organisera:
9 exercices de 2 jours pour chefs d'îlot et chefs d'immeuble
7 exercices de 2 jours pour sapeurs-pompiers et sanitaires
8 exercices de 2 jours pour le personnel des OPE
24 exercices au total pour environ 1200 personnes.

Matériel

La ville de Genève dispose entre autres de matériel opérationnel pour:
3 détachements d'intervention à 3 sections
2 postes sanitaires de secours
600 assortiments pour G.I.
12 assortiments de lutte contre le feu dans l'îlot

Intervention

Le Service de la protection civile est intervenu à 6 reprises lors de sinistres survenus en 1970 et déjà deux fois en janvier 1971.

Nouveauté

Suite à un accord intervenu entre les services cantonal et municipal avec la Société cynologique de Genève, des essais vont être faits pour la constitution d'un petit détachement de chiens de recherche d'ensevelis.
Si ces essais sont couronnés de succès, Genève pourra disposer d'un moyen très intéressant à engager dans une opération de sauvetage.

Il y a eu beaucoup de matière touchant exclusivement le canton de Genève dans cette chronique, mais il va de soi qu'au fur et à mesure que nous viendrons les documents des autres cantons nous les commenterons de la même façon afin que nos lecteurs puissent faire le point en ce qui concerne l'état actuel de la protection civile en Suisse Romande.

John Chevalier

Prontezza d'impiego della protezione civile locarnese

Apprendiamo dalla stampa locale di fine febbraio che il capo locale della protezione civile per la regione del Locarnese, sig. Aldo Poncioni, ha convocato i capiservizio del consorzio per una valutazione della situazione a due anni dall'inizio dell'istruzione degli uomini incorporati nella protezione civile.
Nella sua esposizione, il capo locale ha messo in risalto come, attualmente, dei 1500 incorporati nella protezione civile locarnese che dovranno essere istruiti entro l'arco di quattro anni, ben 600 hanno già ricevuto una formazione completa e quindi, se chiamati, sono pronti ad intervenire in modo efficace. Inoltre, il corpo consortile dispone oggi di materiale d'impiego per un valore di 200 000 franchi. Stando alle direttive superiori, il complesso della protezione civile dovrebbe essere in pieno assetto e quindi in grado di dare tutto il suo apporto, in caso di bisogno, nel 1972. Dal momento però che la metà circa degli uomini sono già preparati, è giusto che almeno questi possano, se necessità lo chiede, entrare validamente in azione. D'altro canto, ancora nel corrente anno saranno istruiti nel Locarnese altri 400 uomini al minimo; è doveroso quindi pensare ora ad una prontezza d'impiego, seppur a ranghi ridotti, in caso d'emergenza calamitosa. I presenti al rapporto hanno quindi deciso di procedere ad uno studio approfondito del sistema d'allarme e d'impiego; così, se per mala sorte dovesse avverarsi nel Locarnese una catastrofe di vaste proporzioni, si potrà contare anche sull'intervento utile ed immediato della protezione civile locale, con centinaia di uomini bene addestrati ed equipaggiati.
E' da augurarsi quindi che altri consorzi ed organismi del Cantone seguano l'esempio dei responsabili della protezione civile del Locarnese e prendano pure a tempo opportuno deliberazioni del genere, lodevolmente realistiche e contingenti.